

EXERCICE d'EVACUATION



RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article R.4227-28 du Code du Travail: « La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail ».

Article R.4227-38 du Code du Travail: «Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés ».

OBJECTIFS

- ◆ Connaître les signaux d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer les lieux.
- ◆ Acquérir les réflexes nécessaires à une évacuation efficace lors d'un incendie

PROGRAMME

◆ RAPPEL DES CONSIGNES A SUIVRE

- * Rôle de chaque intervenant : guide-file, serre-file ;
- * Conduite à éviter
- * Point de Rassemblement

◆ EXERCICES d'EVACUATION

- * Déclenchement de l'exercice
- * Supervision de l'exercice
- * Analyse collective

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ◆ Une solide expérience en formation et une pratique en
- ◆ S'appuyant sur des supports multimédia adaptés à la formation et de nombreux exercices pratiques, notre formateur met les stagiaires en situation à l'aide de mises en scène réelles.

PUBLIC CONCERNE :

- ◆ Tout le personnel de l'entreprise.
- ◆ Guide-file, serre-file
- ◆ Chargé d'évacuation

PRE-REQUIS: Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION : ½ jour (3 h30)

EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Cette formation peut être adaptée aux besoins spécifiques de l'entreprise.
- ◆ A l'issue de la formation, le formateur est un avis .
- ◆ Une attestation de stage est remise en fin de session ainsi que le rapport d'exercice d'évacuation.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement nar demi-iournée.